

Sujet: [INTERNET] Enquête publique centrale biogaz de la ribière

De : Chabrely Garcia <n.chabrelygarcia@orange.fr>

Date : Tue, 23 Oct 2018 20:13:12 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Mme Nathalie Garcia

A l'attention de M. Le Président de la Commission d'enquête

Limoges le 23 octobre 2018

Monsieur,

Par ce courrier, je vous fais part de ma totale opposition au projet d'installation d'une usine de méthanisation rue Archimède à Limoges.

J habite rue Paul Cézanne à Limoges depuis 10 ans ma maison se situe à 1km à vol d oiseau du futur lieu d implantation de la centrale bio gaz de la ribière

Je suis contre l implantation de cette centrale biogaz quasiment en centre ville pour différentes raisons que je vous expose :

- Je ne comprends pas l intérêt écologique de cette implantation à Limoges alors que sont concernées 32 communes de l Indre et seulement 14 communes de la haute Vienne. La pollution due à tous ces va et vient de camions me semble bien trop importante . La trace carbone a t - elle été bien étudiée ? Je me questionne également sur les types de déchets qui seraient traités ? Il est question carcasses animales de déchets du cuir, de produits pharmaceutiques' maitrise t - on réellement les interactions entre ces différents matériaux ? Au niveau bactériologique est - on assuré qu il ne pourra pas y avoir contamination de nappes phréatiques, de la Vienne?

De plus un ESAT est également dans la Zac la ribière avec un restaurant ouvert à tous , je me demande quel sera l'impact pour ces personnes en situation de handicap installées depuis 5 ans ayant une clientèle fidèle. Il y aura des nuisances sonores, olfactives et de trafics, croyez vous que les clients auront encore envie de déjeuner face à cette usine et ses différentes nuisances ?

En espérant que vous pourrez prendre ces remarques en considération.

Salutations respectueuses

Nathalie Garcia